

# CONDITIONS DU PROGRAMME DE PARRAINAGE DE BITNOVO

## Index

1.- INFORMATIONS JURIDIQUES.....	3
2.- OBJECTIF.....	3
3.- CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME.....	3
4.- RESTRICTIONS ET CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE.....	4
5.- RÉMUNÉRATION ET CALCUL.....	5
6.- AUTOFACTURATION ET RESPONSABILITÉ FISCALE.....	6
7.- DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE .....	6
8 - PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL.....	7
9.- MODIFICATION DES TERMES ET CONDITIONS.....	7
10 - LÉGISLATION, JURIDICTION ET COMPÉTENCE.....	7



## 1.- INFORMATIONS JURIDIQUES

**Nom de l'entreprise :** PRESSBROKERS, S.L.

**Nom commercial :** BITNOVO

BITNOVO® est une marque de PRESSBROKERS enregistrée en Espagne sous le numéro M3658597.

**Adresse :** Isla de Cerdeña 1, Bajo, 46023, Valencia, Espagne

**NUMÉRO DE TVA :** B-98346646

**Inscription :** Registre du commerce de Valence, volume 9.334, folio 18, entrée 1, page V-143.975 Téléphone : +34 960 661 265

**Courriel :** [info@bitnovo.com](mailto:info@bitnovo.com)

## 2.- OBJECTIF

L'objectif de ce document est de définir les termes et conditions qui s'appliquent au programme de parrainage de BITNOVO®.

## 3.- CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Le programme de parrainage de BITNOVO® est un accord contraignant entre BITNOVO® et le parrain, qui permet au parrain de recommander les services de BITNOVO® à d'autres entreprises (ci-après dénommées "parrain") et de recevoir une rémunération pour ces recommandations.

Le Référent est un commerçant intermédiaire indépendant de BITNOVO®, et jouit d'une totale indépendance dans l'organisation de son activité professionnelle et du temps qu'il y consacre. Le Référent peut exercer son activité professionnelle pour le compte de tiers autres que BITNOVO®.

Le service de recommandation de BITNOVO® est la plateforme Bitnovo Pay.

Pour acquérir le statut de référent et générer des liens ou des codes de référence, le référent doit être enregistré et validé dans BITNOVO® en tant qu'utilisateur de Bitnovo Pay, conformément aux dispositions des [conditions générales de Bitnovo Pay](#).

L'accès et la participation au programme de parrainage impliquent l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales (ci-après les "conditions générales"). Un référent qui n'accepte pas ces conditions ne peut pas participer au programme.



Les liens ou codes de référence sont uniques et sont générés pour chaque référent. Dans le panneau d'administration de Bitnovo Pay, vous pouvez voir et gérer le solde généré.

Le référent doit avoir la pleine capacité de s'autogérer et doit se conformer aux présentes conditions générales, ainsi qu'à toute autre obligation légale, tant fiscale que de sécurité sociale, qui pourrait être applicable, et le référent est seul responsable de cette conformité.

Le référent peut inviter autant de référents qu'il le souhaite, sans limite.

## 4.- RESTRICTIONS ET CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

4.1 Le référent déclare et garantit qu'il respecte pleinement toutes les lois, règles et réglementations applicables à son activité de référent, en particulier la sécurité sociale et les réglementations fiscales.

4.2 Ils doivent également respecter les règles de protection des données et la loi sur les services de la société de l'information, et ne peuvent pas envoyer, entre autres, des communications commerciales classées comme SPAM.

4.3 Le référent doit se conformer à la [circulaire 1/2022](#), du 10 janvier, de la Commission nationale du marché des valeurs (CNMV), relative à la publicité des crypto-actifs présentés comme des objets d'investissement, dont l'objet est de développer les règles, principes et critères auxquels doit être soumise l'activité publicitaire sur les crypto-actifs, dans la mesure où ils sont applicables.

4.4. Dans son activité de référencement, le référent doit tenir compte de l'existence de pays dans lesquels BITNOVO® ne fournit pas de services en raison de politiques de conformité réglementaire. Bien que le référent puisse exercer cette activité dans les pays où BITNOVO® fournit des services, il est précisé que les territoires décrits ne sont pas considérés comme exclusifs. Les pays disponibles peuvent être consultés sur le [site web de BITNOVO®](#).

4.5. Le référent déclare qu'il dispose de toutes les licences et exigences administratives nécessaires pour exercer son activité, et que tous ses travailleurs, le cas échéant, sont légalement employés.

4.6. En cas de violation de l'une des conditions énoncées dans le présent document, ou en cas de violation de la législation applicable, le Référent perdra son statut et, par conséquent, le droit de recevoir la rémunération à laquelle il pourrait avoir droit, à partir du moment où BITNOVO® aura connaissance de la violation, sans pouvoir formuler quelque réclamation que ce soit à cet égard.

De même, aucune commission ne sera versée dans le cas où BITNOVO® aurait connaissance, par quelque moyen que ce soit, que le Référent ou le Référé a agi de

manière frauduleuse ou de mauvaise foi, en contravention avec les dispositions des présentes conditions générales, ainsi qu'avec la législation applicable.

## 5.- RÉMUNÉRATION ET CALCUL

5.1. Le Parrain reçoit une rémunération (ci-après "commission") pour chaque Parrain qui s'inscrit valablement auprès de BITNOVO® et effectue une ou plusieurs transactions sur la plateforme BITNOVO®.

5.2 La commission est la seule rémunération à laquelle le référent a droit et il supporte tous les frais de prospection et d'organisation.

5.3 Le référent a le droit de recevoir une commission de 20 % sur la commission reçue par BITNOVO® pour les transactions effectuées par les référents.

5.4 Le référent n'a pas droit au remboursement des frais encourus dans l'exercice de son activité.

5.5. Les référents peuvent consulter le solde généré via le panneau d'administration.

5.6. Les commissions seront calculées en euros (€) en utilisant comme base la commission totale que BITNOVO® gagne pour les transactions effectuées par chaque Référent.

5.7. Conformément aux dispositions de la Loi 10/2010 du 28 avril, son règlement d'application RD 304/2014 du 5 mai, le virement bancaire est établi comme le moyen de paiement accepté par les parties. À cet effet, le Référent a communiqué un compte bancaire de sa propriété où les paiements dérivés de cet instrument doivent être effectués. Le montant minimum pour les retraits de solde est de 10 (dix) euros.

5.8. De même, en plus de la méthode de règlement décrite ci-dessus, BITNOVO® permet le retrait des soldes en utilisant des crypto-monnaies. Les frais de transaction liés à l'utilisation de la crypto-monnaie et du réseau choisi sont à la charge de la Société.

Pour effectuer un retrait en crypto-monnaie, le référent doit satisfaire aux exigences suivantes :

- a) Choix de la crypto-monnaie : L'Entreprise doit choisir la crypto-monnaie avec laquelle elle effectuera le retrait parmi celles proposées par la passerelle, et doit choisir le réseau approprié pour la transaction. Ce choix relève de la seule responsabilité de l'Entreprise.
- b) Portefeuille propriétaire : l'entreprise doit fournir une adresse de portefeuille propriétaire pour recevoir le solde en crypto-monnaie. Cette adresse doit être valide et relever de son pouvoir de gestion. L'entreprise assume la



responsabilité du maintien de la confidentialité et de la sécurité de son portefeuille.

- c) Montant minimum : Le montant minimum pour les retraits en cryptomonnaies est de 100 (cent) euros.

## 6.- AUTOFACTURATION ET RESPONSABILITÉ FISCALE

Le Référent autorise BITNOVO® à générer une auto-facture pour les commissions obtenues, y compris les taxes applicables. Le Référent dispose d'un délai de deux jours pour vérifier le détail de cette facture ; en l'absence de contestation dans ce délai, celle-ci sera considérée comme valable à tous égards.

Le référent est seul responsable du respect des obligations fiscales liées aux commissions perçues.

## 7.- DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Le site internet [www.bitnovo.com](http://www.bitnovo.com), l'application mobile BITNOVO®, ainsi que l'API Bitnovo® et tout autre logiciel appartenant à BITNOVO®, le code source et tout le contenu de ceux-ci, y compris le texte, les photographies, la musique, les graphiques, les icônes et la conception, la configuration, la structure, la combinaison de couleurs, les marques, les dessins, les noms de domaine, les liens et tout autre élément qui y est incorporé, sont la propriété de BITNOVO®, qui détient tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle sur ceux-ci, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle, les liens et tout autre élément qui y est incorporé sont la propriété de BITNOVO®, qui détient tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle, y compris, mais sans s'y limiter, les droits de brevet, les droits d'auteur, les secrets commerciaux, les marques et le savoir-faire.

Ces termes et conditions ne transfèrent pas la propriété de ces droits et n'empêchent pas BITNOVO® de vendre, d'accorder des licences, de modifier, de publier ou de distribuer et d'utiliser cette technologie et/ou ces outils, en tout ou en partie, à un contractant tiers.

BITNOVO® accorde au Référent, en vertu des présentes conditions générales, une licence non exclusive, gratuite et valable pour la durée des présentes conditions générales, pour utiliser, afficher et publier les marques de BITNOVO® pour la bonne exécution de la distribution et le respect de la législation en vigueur conformément aux indications d'utilisation des marques de BITNOVO®.



Les parties contractantes ne peuvent utiliser ou reproduire aucune marque, aucun logo ni aucun droit d'auteur de l'autre partie, sauf en conformité avec les présentes conditions générales ou avec l'autorisation écrite de l'autre partie.

## **8.- PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**

BITNOVO® et le Référent sont tenus de respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après le " GDPR "), ainsi que la Loi organique 3/2018 du 5 décembre relative à la protection des données à caractère personnel et à la garantie des droits numériques (LOPDGG).

## **9.- MODIFICATION DES TERMES ET CONDITIONS**

BITNOVO® se réserve le droit de modifier ces termes et conditions à tout moment et s'engage à notifier les référents de ces changements.

La notification peut se faire par divers moyens tels que l'email, le site web de BITNOVO®, et/ou l'application mobile de BITNOVO®. Le référent sera informé à l'avance des modifications et est encouragé à consulter régulièrement les conditions générales mises à jour. La poursuite de l'utilisation des services offerts par BITNOVO® après notification sera considérée comme une acceptation des conditions générales modifiées.

## **10.- LÉGISLATION, JURIDICTION ET COMPÉTENCE**

Les présentes conditions générales seront interprétées et appliquées conformément à la législation espagnole. Les présentes conditions générales sont de nature commerciale. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présentes conditions générales, les dispositions de la législation civile et commerciale applicable s'appliquent.

Les parties, renonçant expressément à toute autre juridiction qui pourrait leur correspondre, se soumettent à la juridiction des cours et tribunaux de Valence (Espagne) pour la résolution de tout litige pouvant survenir dans l'interprétation, l'exécution ou le respect des présentes conditions générales. Conformément au RÈGLEMENT (UE) No. 1215/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 12 décembre 2012 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale.